



CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE  
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F  
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19  
e.mail : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) - web : [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

COMPTE RENDU DE LA 34<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRPM  
25/27 OCTOBRE 2006 - MURCIE (ESPAGNE)

Jeudi 26 octobre 2006

SEANCE I : SEANCE D'OUVERTURE

L'Assemblée générale a été ouverte par **M. Ramon Luis Valcarcel Siso**, Président de la Communauté autonome de Murcie. Le Président Valcarcel a présenté sa région en insistant sur la part du secteur des services (le tourisme représente 7% du PIB régional) ainsi que sur les modifications profondes du secteur agro-industriel (7,7% du PIB régional). Sa région constitue un laboratoire des défis qui nous attendent au cours de la période qui s'ouvre : globalisation, questions liées aux mouvements migratoires, promotion de l'innovation et de l'économie de la connaissance, perte de biodiversité, conséquences du changement climatique.

Il a souligné le rôle majeur que peut jouer la CRPM pour se préparer à affronter ces défis et a mis l'accent sur les risques de renationalisation de la politique régionale.

Il a souhaité que les travaux de cette Assemblée générale puissent apporter un début de réponse à ces enjeux.

**M. Claudio Martini**, Président de la région Toscane, Président de la CRPM, a remercié le Président Valcarcel pour son hospitalité en soulignant l'impression de dynamisme de la région de Murcie qui témoigne de la vitalité de la construction européenne.

Il rend ensuite un hommage à M. Anders Gustav, très impliqué dans la CRPM et au Comité des Régions durant de longues années, qui nous a quittés début 2006 ; il demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Le Président Martini replace ensuite l'Assemblée générale dans le contexte d'une nouvelle période qui s'ouvre début 2007. Il rappelle que les risques majeurs ont pu être évités : renationalisation, disparition de l'Objectif 2, abandon de la coopération territoriale... et précise que la mobilisation de la CRPM a pesé de tout son poids afin d'éviter ces risques.

Il indique à l'Assemblée les objectifs qui attendent les Régions : réaffirmer une ambition européenne avec des moyens accrus afin de faire face aux nouveaux défis que sont les questions démographiques et les migrations, le changement climatique et la mondialisation.

Il souligne l'importance de relancer la construction institutionnelle de l'Europe ainsi que la nécessité de restructurer les territoires en étant vigilant pour que le principe de cohésion territoriale soit repris lorsque la question institutionnelle reprendra. Pour y parvenir, il indique que de nouvelles approches sont à promouvoir, basées sur la capitalisation des interactions entre les Régions et leur place dans le mouvement de mondialisation ainsi que sur la nécessité de mettre en évidence la valeur ajoutée du rôle des Régions dans la gouvernance européenne en lien avec le Comité des Régions.

Il termine en identifiant les dossiers majeurs qui attendent les Régions membres de la CRPM :

- Développer les liens entre les régions du monde dans le cadre de l'accord passé avec le PNUD et au titre du réseau nrg4SD pour le développement durable ;
- Réussir l'Europe de la Mer et disposer d'une stratégie maritime claire pour fin 2007 ;
- Renforcer le rôle des Régions dans la gouvernance européenne ;
- S'impliquer dans les dossiers majeurs pour les Régions membres de la CRPM que sont les transports, l'énergie, la concurrence, l'agriculture, la pêche, l'environnement et les changements climatiques ainsi que la sécurité maritime.

L'Assemblée générale approuve le compte rendu de l'Assemblée générale 2005 tenue à Madère (PT) ainsi que l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Murcie.

## SESSION I : BILAN ET PERSPECTIVES DE LA CRPM

---

**M. Xavier Gizard**, Secrétaire général, présente le bilan d'activité.

- Concernant l'adoption des perspectives financières, il indique que, les Etats membres les plus réticents n'auraient pas revu leur position dans les négociations sans l'action des Régions. Il estime que le résultat est satisfaisant car, même si le budget est restreint, il y a toujours un objectif 2 ;
- Il indique que la CRPM engage à présent un travail sur la période 2014-2020 : les premières propositions seront présentées à l'Assemblée générale de Rome en vue du rendez-vous des chefs d'Etat de 2008-2009 ;
- Il rappelle que la CRPM a également veillé à la dimension territoriale des politiques sectorielles pour la période 2007-2013 et estime qu'il est nécessaire de rester vigilant sur ces aspects, notamment sur les politiques d'emploi et de ressources humaines, des transports (inquiétudes sur la concrétisation des Autoroutes de la mer et de la réflexion sur une politique portuaire européenne), de la recherche, de la mer / sécurité maritime, de la politique agricole commune et de développement rural.

### Débat sur le rapport d'activité

**M. Roy Perry** (Hampshire) félicite le Secrétariat général et rappelle que les conséquences de l'élargissement ne doivent pas être occultées. Ce ne sont pas 30 000 personnes qui sont venues travailler au Royaume-Uni après le dernier élargissement mais quelques 300 000. Les régions maritimes ont un grand pouvoir d'attraction et génèrent d'importants mouvements de population dont la CRPM doit tenir compte afin d'en tirer bénéfice pour tous. Il demande que ces questions soient introduites dans le programme de travail.

**M. Kevan Lim** (East of England) demande que le programme de travail soit renforcé sur les questions de recherche en matière d'énergies renouvelables.

**M. Roald Bergsaker** (Rogaland) insiste sur la mise en œuvre de l'approche éco-systémique pour gérer les bassins maritimes et sur la nécessaire synergie entre les programmes de recherche/développement afin de trouver de nouvelles sources d'énergie, d'améliorer l'efficacité énergétique et trouver des réponses au défi du changement climatique.

**M. Harri Helminen** (Kymenlaakso) demande que la question des relations avec la Fédération de Russie soient prises en compte dans le cadre de la dimension septentrionale.

**M. Jérôme Polverini** (Corse) s'interroge sur le fait de savoir si les orientations actuelles de la construction européenne conviennent aux Régions membres de la CRPM compte tenu notamment du fait de l'effacement de la stratégie de Göteborg par rapport à celle de Lisbonne ? Sommes-nous d'accord ?

Il soulève une deuxième question concernant le « earmarking » : est-on réellement capable d'y faire face ? Les mécanismes mis en place sont-ils crédibles pour parvenir au resserrement des disparités ?

### Réponses fournies par le Secrétaire général

Concernant les mouvements de population, la CRPM partage cette préoccupation et participe à une réflexion de l'European Policy Centre dont les premiers éléments seront présentés lors de la prochaine Assemblée générale.

Sur les questions énergétiques, il indique que la CRPM est pleinement en accord avec les interventions de MM. Lim et Bergsaker.

Sur les liens avec la Russie, le Secrétaire général n'a pas engagé de discussions. Il s'agit de questions à traiter dans le cadre des commissions géographiques Mer Noire et Baltique.

En réponse aux questions soulevées par M. Polverini, M. Gizard constate un recul de la cohésion territoriale qui constitue un frein important pour réussir le « earmarking » voulu par les textes. Les chances de développement des territoires devront être remises à l'ordre du jour de l'après 2008.

Le Président **Claudio Martini** soumet le rapport d'activité au vote de l'Assemblée générale ; ce dernier est approuvé à l'unanimité.

**M. Jean-Yves Le Drian**, Président de la région Bretagne, ouvre la session en remerciant M. John Richardson, Chef de la « Task Force » Affaires Maritimes et son équipe pour le Livre Vert sur la dimension Maritime de l'Union. Il rappelle que cette dimension fait partie des fondamentaux de la CRPM et qu'aujourd'hui s'ouvre une nouvelle phase de débat qui permettra à la CRPM d'approfondir sa position lors de séminaires thématiques prévus à Livourne (sur la gouvernance maritime) , à Stavanger (Co-organisé par les Commissions Mer du Nord et Mer Baltique) et à Gijón (sur les transports). Les orientations de la Conférence seront validées lors du Bureau politique de juin 2007 en Pologne.

**M. Jean-Yves Le Drian** constate ensuite que le Livre Vert présente beaucoup de points communs avec les positions de la CRPM sur l'approche éco-systémique, sur la gestion intégrée des zones côtières, sur la sécurité maritime et sur l'importance du tourisme mais que des sujets de préoccupations demeurent, notamment sur la place du maritime dans la recherche et l'innovation, sur les transports et en particulier sur les autoroutes de la mer et sur la place des Régions dans la gouvernance maritime.

Plus généralement, il met l'accent sur la question de l'ampleur politique du sujet qui demanderait à être traité avec autant de force que la politique européenne de l'espace.

Il termine en disant que la CRPM a beaucoup d'espoir, quelques inquiétudes et une grande détermination pour que cette nouvelle politique puisse voir le jour.

**M. Rui Azevedo**, Directeur de la Cellule de Prospective de Porto, présente ensuite les résultats des travaux du projet « Europe de la Mer » menés par plus de 50 Régions de la CRPM. Il rappelle que ce projet avait pour ambition de fournir des idées pour alimenter la réflexion sur la dimension maritime, de participer aux orientations retenues et d'identifier les priorités de la coopération interrégionale dans ce domaine.

**M. Patrick Anvroin**, Directeur en charge du projet « Europe de la Mer », présente les actions à mener d'ici juin 2007. Il rappelle, du point de vue de la CRPM, les convergences et les points négatifs du Livre Vert et indique que les Régions souhaitent un instrument de mise en œuvre sur la base des contrats tripartites afin de progresser dans des domaines tels que la gestion intégrée des zones côtières, les risques naturels, le tourisme côtier et les clusters maritimes innovants. Il précise enfin que la CRPM souhaite que les bassins maritimes soient retenus comme espace de référence pour la mise en œuvre des dispositions du Livre Vert.

**M. John Richardson**, Chef de la « Task Force » Affaires Maritimes, indique tout d'abord que le Livre Vert a suscité beaucoup d'enthousiasme et de réactions positives ; le résultat est donc d'ores et déjà atteint en terme de visibilité. La CRPM y a largement contribué et son engagement a été apprécié ; il reste beaucoup à faire, notamment pour veiller à une bonne coordination avec les politiques sectorielles et la détermination de la CRPM est donc la bienvenue dans un contexte de changement radical dans la gestion des océans.

**M. John Richardson** souligne les convergences de point de vue avec la CRPM, en particulier sur la nécessité de créer des postes de travail durables, sur la gestion des écosystèmes et sur les clusters maritimes. Il souligne aussi les convergences en matière de changement climatique, de place du tourisme et de sécurité maritime ; il attend un soutien de la CRPM pour faire adopter le paquet « Erika 3 ». Il marque aussi son accord sur certains points à approfondir : réaffirmer l'identité maritime, renforcer l'analyse sur le rôle positif des Régions Ultra-Périphériques qui doivent être perçues davantage comme des atouts que comme des charges. Concernant l'implication de la politique régionale dans ce dossier, il renvoie à la discussion avec la Commissaire Hübner.

Deux priorités se dégagent : comment améliorer l'information et les statistiques afin de mieux identifier les priorités et savoir comment sont dépensés les fonds concernant les projets maritimes. Dans ces réflexions, il convient d'inclure les services. M. Richardson se déclare très intéressé par un cadre de discussions entre Etats/Commission et Régions tel que proposé par la CRPM.

Sur les autoroutes de la mer, il convient d'impliquer le secteur privé et penser à un développement sélectif des ports, au même titre que les autoroutes terrestres ont généré un phénomène de concentration. Sur cette question le programme Marco Polo devrait être d'une aide majeure.

Concernant la déception de ne pas voir la recherche maritime retenue dans le 7<sup>ème</sup> PCRD, il indique que la « Task Force » n'a pas dit son dernier mot et compte bien aider à la création de réseaux de recherche intégrés. Sur le programme de travail de la CRPM, il indique que les aspects sociaux sont bien au cœur des préoccupations de la Commission car rien ne sera possible si les conditions de vie et de travail ne sont pas attractives pour les jeunes notamment. Le changement climatique est également à considérer comme un enjeu crucial car des changements radicaux s'annoncent. La question de la planification maritime est posée :

il s'agit de voir comment mettre en place un système de planification efficace pour la mer en s'appuyant sur davantage d'informations, davantage de planification côtière et des prévisions plus fiables.

Il termine en précisant que des séminaires seront organisés par la « Task Force » sur ce thème de la planification auxquels la CRPM sera associée. La fin de 2007 verra les premières propositions concrètes ; d'ici là il attend des Régions qu'elles continuent de nourrir le débat y compris au Parlement et au Conseil.

#### **Débat sur la session « Europe de la Mer ».**

**M. Uwe Döring** (Schleswig-Holstein), rapporteur au Comité des Régions sur le Livre Vert maritime, se déclare satisfait de l'association des régions à cette initiative. Il signale qu'un plan de concertation avec les Etats va être proposé sous présidence allemande dès janvier 2007 et poursuivi sous la présidence portugaise.

Le **représentant** du Devon County Council invite à faire plus sous présidence allemande. Il souligne qu'au Royaume-Uni des zones côtières, des communautés littorales et des petits ports de pêche sont en déclin prononcé depuis des décennies. Il demande que des moyens soient dégagés pour impliquer les acteurs locaux dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières. Il souligne enfin les difficultés de gérer les énergies off shore au plan national et demande que des compétences soient données au niveau régional sur cette question.

**Mme Gunn Marit Helgesen**, Présidente de la Commission de la Mer du Nord (Telemark), indique que dans le domaine maritime les Régions sont les mieux placées pour faire progresser les idées. Les régions de la Mer Baltique et de la Mer du Nord accueillent le Livre Vert avec une grande satisfaction et soulignent en particulier la nécessité d'une gestion à long terme, la pertinence de l'approche éco-systémique et l'importance de l'identité locale et de la dimension culturelle.

Mme Helgesen engage la « Task Force » à renforcer l'application de l'Agenda de Göteborg et indique que les citoyens doivent être associés à ce processus. Elle souligne aussi la nécessité d'une approche flexible dans la gestion des ressources.

**M. Leslie Angus** (Shetland) demande que les communautés côtières soient pleinement associées au processus de consultation et que les aspects de bien être social soient privilégiés. Il met l'accent sur les difficultés des communautés littorales et sur leur volonté de continuer à pouvoir vivre de l'agriculture et de la pêche.

**M. Javier Velasco** (Asturies) indique que la CRPM et sa région vont engager une action (de nature contrat tripartite/pacte territorial) en tant que laboratoire d'idées visant à montrer comment l'ensemble des acteurs concernés peuvent participer au débat sur le choix des stratégies et des priorités régionales. Il entend également créer un référent de bonnes pratiques et d'erreurs à éviter au bénéfice des régions Atlantiques.

**Mme Annika Carlsson** (Halland) indique que pour les émissions de carbone, une Directive pourrait s'avérer utile.

**Mme Kathleen Matheson** (Highland) demande comment s'assurer que les Régions aient un rôle positif dans la mise en place des politiques régionales.

**M. Javier Morales Febles** (Canaries) souligne la situation particulière des îles Canaries et de Madère situées en dehors des zonages proposés pour l'approche éco-systémique, alors même que ces deux îles -avec les Açores- constituent une zone homogène. Ainsi, pour que les RUP soient mieux prises en compte, il conviendrait d'adopter une zone maritime cohérente : la Macaronésie.

**M. Jérôme Polverini** (Corse) attire l'attention sur la situation de la Méditerranée et demande la création d'une ZEE pour cette mer afin d'éviter le pillage des ressources et la destruction des éco systèmes. Il demande que la CRPM en tienne compte dans son avis sur le Livre Vert de même que de l'insuffisance des mesures de protection concrètes.

**M. Orhan Kirli** (Canakkale) souhaite renforcer les aspects d'immigration illégale dans le Livre Vert afin d'avoir une position des 25 plus réaliste et une meilleure connaissance de la situation sur place. Il demande aussi une stratégie plus réaliste en matière de transport.

**M. Raymond Lauret** (Ile de la Réunion) souligne que les RUP sont les frontières actives de l'Europe et que la dimension maritime est une chance pour ces régions (La ZEE des sept RUP est aussi étendue que la Baltique et la Méditerranée réunies) c'est donc une grande opportunité pour l'UE. Il conviendrait donc d'inclure dans le Livre Vert une vision globale du rôle que les RUP pourraient jouer dans cette dimension maritime.

**M. Philippe Duron** (Basse-Normandie) annonce une contribution régionale au Livre Vert centrée sur trois points : la sécurité maritime, l'aménagement durable du littoral et le secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Il plaide également pour la reconnaissance d'une entité maritime « Manche ».

En réponse à ces interventions, **M. Richardson** souligne sa conviction dans la force du dialogue avec les Régions et se félicite de l'ampleur et de la qualité du débat. **M. Gizard** indique que la CRPM soutiendra la constitution d'une 7<sup>ème</sup> Commission géographique centrée autour de la Manche.

Une demande formelle d'ajout au projet de rapport de la CRPM sur le Livre Vert concernant le rôle de l'approche « umbrella » en matière de sécurité maritime est acceptée par l'Assemblée. Après un dernier tour de table, le Président **Le Drian** déclare le projet de rapport adopté.

### **SESSION III : L'EUROPE AU VENT DE LA MONDIALISATION**

---

**Mme Christel Liljeström** (Itä-Uusimaa) préside cette session et introduit les travaux en s'interrogeant sur la place des Régions dans le nouveau contexte mondial : faut-il de nouveaux réseaux? Une organisation nouvelle? De nouveaux moyens de coopération?

**M. Claudio Martini** (Toscane) fait part à l'Assemblée des résultats du séminaire organisé par la CRPM aux Açores sur « Régions et mondialisation » qui a réuni en juin 2006 des régions des cinq continents. La dimension globale est indispensable pour la majorité des questions : l'immigration, l'énergie, la sécurité maritime mais aussi l'agriculture qui est devenue un problème mondial. Autant de problématiques qui nous amènent à adopter une perspective mondiale au sein de laquelle les Régions ont un rôle à jouer.

Trois lignes directrices ont été développées :

- Sur le plan institutionnel : Tout bouge autour de nous sauf les institutions qui ne bougent pas assez ni assez vite car la démocratie ne fonctionne pas à la même vitesse ;
- Les relations entre mondialisation et identité régionale et locale : Il s'agit d'un point très sensible, un mouvement de balancier et d'équilibre à trouver entre la dimension mondiale et les situations locales ;
- La coopération et le partenariat : Il existe de nombreuses situations d'inégalité auxquelles nos sociétés doivent répondre par la solidarité et une plus grande convergence.

Il conclut en soulignant la nécessité d'adopter une démarche et une vision dynamique afin d'améliorer le processus inéluctable de mondialisation. L'Europe peut y contribuer en assumant des valeurs de solidarité et de démocratie.

**Mme Christel Liljeström** introduit ensuite trois interventions illustrant les principaux défis de la mondialisation.

**M. Gustavo Matias**, Professeur à l'Université de Madrid, présente une intervention sur les implications de la globalisation pour l'UE. Il met en relief des aspects tels que les effets du commerce sur l'intégration du capital, la relocalisation globale du processus de production, et le phénomène de convergence des revenus et des technologies.

**M. Patrick Géraud**, Directeur à la BEI, présente l'action de la banque européenne et la façon dont elle contribue à la Stratégie de Lisbonne. Il souligne l'importance prêtée au volet environnemental et au volet social, ainsi que le rôle de la banque dans le domaine des prises de risques. Il estime que des efforts plus poussés de la part des Etats Membres sont nécessaires.

**M. Ronan Uhel**, Directeur de l'Agence Européenne de l'Environnement, dresse un tableau particulièrement dramatique de la situation. Evoquant les incidences diverses de changements climatiques, il s'attarde sur leurs conséquences multiples pour les régions côtières et pour leurs populations. M. Uhel mentionne que 80% des régions côtières sont considérées comme étant soumises à des risques allant de modérés à élevés. Il cite, entre autres, les effets du développement du transport aérien, de la multiplication des résidences secondaires ou du manque de dépôts de sédiments dans les fonds marins. Tout ceci requiert une action à tous les niveaux : local, national, européen... or rares sont les Etats à avoir une approche de la situation à la hauteur des enjeux.

**M. Javier Morales Febles** (Région des Canaries) fait état du problème de l'immigration irrégulière, auquel cet archipel est actuellement confronté. Il expose les conclusions des travaux du récent séminaire sur la gestion de l'immigration dans les îles, qui s'est tenu à Tenerife.

**M. Giovanni Camilleri**, ART International Coordinator au PNUD, met en relief les intérêts communs qui existent entre le PNUD et la CRPM. Il évoque les possibilités d'action qui, selon lui, doivent s'inscrire à tous les niveaux. Le développement de partenariats et les échanges de bonnes pratiques doivent s'appuyer sur les réseaux territoriaux qui existent dans les différents pays (tout en étant conscient que dans certains Etats, un régime extrêmement centralisé prévaut). Il convient en tout cas de rationaliser les projets et d'éviter des démultiplications inutiles.

#### **Débat**

**Mme Sakina El Moussaoui** (Andalousie) souligne qu'il convient de parler d'immigration « irrégulière » plutôt que d'immigration clandestine. L'intégration des immigrants doit s'effectuer de façon bilatérale, avec un partage à égalité des droits et des obligations.

**Un représentant britannique** demande au représentant de l'Agence Européenne de l'Environnement si, en la matière, nous avons réellement atteint un « point de non retour »

**M. Ronan Uhel** lui répond que nous nous approchons en effet de points critiques, et que d'ici 2030-2050, certaines zones de l'Europe risquent de ne plus être vivables. En ce qui concerne le problème de l'eau, les échéances se situent autour de 2020.

**M. Antonio Fonseca Ferreira** (Lisboa e Vale do Tejo) reprend les points soulevés par le Président Martini dans son intervention, et en particulier trois aspects clés que sont le domaine institutionnel, les échelons global/local, et l'importance du partenariat. Il souligne que la question de l'identité constitue aussi un aspect fondamental. Il rappelle, par ailleurs, que l'action de la CRPM se déroule dans le cadre des Institutions européennes et s'interroge si nous ne devons pas d'abord résoudre nos propres problèmes institutionnels avant d'agir.

**Le Président Martini** répond que le cheminement des institutions est plus lent que celui des phénomènes économiques, et qu'il en résulte des déséquilibres, lesquels sont peu compréhensibles pour la population. Deux domaines d'actions lui paraissent prioritaires : réformer les Nations Unies, et mobiliser les Institutions au niveau régional. Le Président Martini évoque aussi le cas de petites entreprises de Toscane, qui ont réussi à s'adapter à la mondialisation.

**M. Yavuz Mildon**, Président de la Chambre des Régions du Conseil de l'Europe, présente une intervention sur l'adaptation des Régions à la mondialisation. Il rappelle les objectifs et l'organisation du Conseil de l'Europe, et évoque certains des actions les plus récentes de la Chambre des Régions, qui s'efforce de mettre en place un mécanisme de consultation des gouvernements locaux et régionaux. M. Mildon souhaite un renforcement de la coopération entre le Conseil de l'Europe et la CRPM, particulièrement dans la zone Balkans / Mer Noire. Il souhaite, par ailleurs, qu'un soutien actif soit apporté au renforcement des autonomies régionales, seules des régions fortes pouvant relever le défi de la mondialisation.

**Vendredi 27 octobre 2006**

#### **SESSION IV : REUSSIR 2007-2013, PREPARER 2014 - PERSPECTIVES POUR LA CRPM**

Le Président **Martini** accueille la Commissaire **Danuta Hübner** qu'il remercie pour sa présence et pour la qualité du dialogue qu'elle a su construire avec la CRPM depuis son arrivée à la Commission européenne en tant que Commissaire à la politique régionale.

**M. Philippe Cichowlaz** introduit la session en faisant le point sur la participation des Régions à la politique régionale. Il rappelle les points positifs et les points négatifs du bilan de la négociation financière adoptée par l'UE pour la période 2007-2013 et indique les points majeurs qui devront être traités à l'avenir pour la préparation de la prochaine période : capacité des Régions et gouvernance, rôle central de l'innovation, outils mis au service des Régions pour réussir leur développement (concurrence, instruments financiers, valeur ajoutée des réseaux).

Il met l'accent sur les défis à relever sur le plan démographique, sur la compétitivité, sur la technologie et la recherche, sur le changement climatique et sur la dimension territoriale.

Il termine en signalant les prochaines étapes : rapport sur la cohésion au printemps 2007, reprise du projet constitutionnel et débat 2008-2009 préparatoire à la période post 2013.

**M. Claudio Martini** présente le contexte qui prévaut aujourd'hui en matière d'avenir de la politique régionale. Il fait un parallèle entre ce qui se disait en 1999 et ce qui s'exprime aujourd'hui à l'heure où les travaux ont commencé pour la préparation de 2014.

Il préconise une attitude positive dans un contexte peu favorable marqué par une mondialisation insuffisamment maîtrisée, une Europe politique en panne, des stratégies de Lisbonne et de Göteborg sans action mais qui présente aussi des atouts : une Europe ouverte sur le monde, une démocratie régionale vivante et qui s'ouvre aux autres.

Il s'agit donc avant tout pour les Régions de rester unies afin de promouvoir un modèle et des valeurs.

Des idées commencent à émerger pour l'avenir :

- Le rôle incontournable des Régions dans la vie économique mondiale, le besoin d'innover dans les économies immatérielles dans le cadre européen qui demeure notre cadre de référence ;
- L'exigence du développement durable et des énergies renouvelables ;
- Les nouvelles modalités de gouvernance des politiques et en particulier l'importance du tripartisme Europe/Etats/Régions ;
- L'exigence de cohésion territoriale pour laquelle le Président Martini appelle à des Etats généraux de la cohésion territoriale.

**Mme Danuta Hübner**, Commissaire européenne à la politique régionale remercie la CRPM pour son implication et son appui utile qui a contribué au maintien d'une politique régionale satisfaisante.

Pour la période 2007-2013, ce sont plus de 400 programmes et près de 500 Mrds € (800 toutes sources de financement comprises) qui vont être investis dans les Régions. Ces investissements devront respecter deux conditions : assurer la convergence et tenir compte du contexte actuel exigeant la compétitivité au niveau européen mais aussi au niveau mondial.

Y a-t-il une divergence entre convergence et compétitivité ? Non. Mais la cohésion territoriale doit être intégrée à la compétitivité ; la Commission européenne y veillera dans le cadre des Orientations Stratégiques Communautaires.

La transition vers l'économie immatérielle qui caractérise la période qui s'ouvre (recherche/innovation, capital humain, partenariats..) dépend largement des contextes régionaux et chaque région doit s'y préparer dans les meilleurs délais.

Aujourd'hui, la moitié des dépenses de recherche est concentrée dans 35 régions (dont 34 appartiennent à l'Europe des 15) et 45 régions consacrent moins de 0,5% de leur PIB à la recherche. Pour faire face à cette situation, il convient de promouvoir l'investissement public sans lequel rien n'est possible. Cela montre que la cohésion territoriale et la compétitivité doivent être abordées dans le même cadre de référence.

La Commission y contribue par des approches intégrées et des initiatives urbaines. Mais l'instrument le plus puissant demeure le partenariat multi-niveau qui permet de diffuser le développement et l'innovation dans les zones éloignées grâce à la capacité de travailler ensemble. Pour réussir, on a besoin des réseaux régionaux.

Concernant la similitude des discours entre aujourd'hui et 1999, Mme **Danuta Hübner** estime que ce serait une grave erreur d'y succomber et qu'une attitude positive s'impose. Donner un plus grand rôle aux Régions est nécessaire et s'il est un fait que les citoyens préfèrent des décisions prises au niveau le plus proche, cela milite en faveur d'une revitalisation du principe de subsidiarité.

Elle termine en souhaitant une suite positive au dialogue engagé avec la CRPM.

Le Président **Valcarcel Siso** met l'accent dans sa réponse sur le besoin d'une nouvelle stratégie de compétitivité pour les Régions. Celles-ci veulent être présentes sur la scène internationale et doivent adopter un modèle de développement favorisant le duo offre technologique/innovation. D'autres conditions doivent être remplies pour y parvenir : renforcer les liens entre les centres de recherche, promouvoir dès l'école une culture de non discrimination, garantir la qualité de la vie et s'appuyer sur l'identité culturelle.

**M. Ramón Luis Valcarcel Siso** (Murcie) estime que les facteurs du succès se trouvent dans les Régions, y compris la valeur ajoutée de la coopération interrégionale et des réseaux. Il s'agit donc de coordonner les secteurs d'activité entre eux et d'éliminer les « frontières invisibles » (référence à la théorie des désavantages sélectifs).

L'ancien modèle de développement est obsolète ; un nouveau modèle émerge, basé sur la compétitivité, incluant une vision d'avenir et de long terme.

Il termine en souhaitant que les Régions surmontent leurs peurs de s'insérer dans le contexte mondial.

**M. Alberto Navarro**, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes du Royaume d'Espagne, rappelle que l'Espagne fête cette année ses 20 ans d'adhésion à l'UE en estimant qu'il s'agit là des meilleures années de son histoire contemporaine.

Sur la négociation 2008-2009, il relève que 85% des ressources de l'Union ne sont pas des ressources propres. Sur ce point, l'Espagne est en faveur du principe de suffisance des moyens (définir les ressources en fonction des engagements politiques) ; elle est également favorable à un traitement particulier des RUP, au principe de l'équité tenant compte de la richesse et sera attentive à ce que les politiques communautaires soient régies par la qualité et la valeur ajoutée avec une priorité à la politique régionale mais aussi à la PAC, à la pêche, à l'environnement, à l'éducation, à la politique d'immigration et à l'énergie.

M. Navarro indique que l'Espagne est prête à organiser, avec la CRPM, une conférence sur l'avenir de la politique régionale réunissant tous les « Amis de la cohésion territoriale », en janvier 2008 à Séville.

Il met l'accent sur la nécessité d'une Europe politique, une Europe des valeurs - démocratie, non discrimination, solidarité y compris mondiale -, une Europe des citoyens, ce qui demande le développement de l'idée de citoyenneté européenne. Il termine en soulignant le besoin d'une Europe transparente, efficace et normative qui implique le renforcement de la démocratie.

#### **Débat sur la session « réussir 2007-2013, préparer 2014 »**

**M. Claudio Martini** remercie Alberto Navarro pour sa proposition de réunion des « amis de la cohésion territoriale » en 2008.

**Mme Christel Liljeström**, Présidente de la Commission de la Mer Baltique, remercie la Commissaire Hübner pour son « bon discours, au bon moment, pour la bonne audience ». Elle rappelle que les Régions ont besoin de renforcer leur compétitivité et que, dans ce but, il est essentiel de lier les acteurs publics et privés. Au nom de la Commission de la Mer Baltique, elle appelle la CRPM à un rôle à jouer dans ce sens en créant un groupe de travail inter-commissions sur l'innovation.

**M. Humphrey Temperley** (Devon) s'interroge sur les moyens d'aider les zones rurales en retard de développement.

**M. Jorma Pitkälä** (Paijat Häme) considère qu'on ne peut discuter de la politique régionale de l'UE qu'en prenant en compte l'environnement de la globalisation. Il estime nécessaire d'évaluer les facteurs de compétitivité des différentes régions et de leurs retombées. Il appelle à ce que des changements importants dans la prise de décision régionale soient mis en place dans les années à venir : un code de conduite plus favorable au changement doit voir le jour, avec davantage de créativité dans le respect de l'environnement ; une autorité centrale est nécessaire, tout autant que la décentralisation, pour souligner les spécificités locales. Après 2013, le nouveau cadre légal qui régira les relations entre l'UE et les Régions devra être largement accepté et donner plus de place aux Régions. Car se doter de la meilleure façon de vivre au monde nécessite une masse critique de développement régional.

**Mme Gemma Amor Pérez** (Comunidad Valenciana) se félicite du fait que la Communauté Valencienne sorte de l'objectif 1 et affirme que sa région est préparée pour affronter l'objectif 2 avec succès : elle parie sur l'innovation, la cohésion sociale et la compétitivité. A ce titre, elle se dit fière que la Communauté Valencienne soit la seule région d'Espagne appartenant aux Régions de la Stratégie de Lisbonne. Elle s'interroge en outre sur la mise en œuvre du fonds technologique et des fonds d'immigration.

**M. José Ángel Zubiaur** (Navarre) présente les conclusions du séminaire « Energie pour la périphérie ». Il rappelle qu'en Navarre, la consommation énergétique provenant des sources renouvelables était de 14% en 2003 - d'où le mandat qui lui a été confié par la CRPM en 2003 à Stavanger pour coordonner un groupe de travail sur le sujet. Dans une petite région dont le PIB atteint 123% de la moyenne communautaire, les énergies renouvelables ont des bénéfices collatéraux très importants : plus de 6000 emplois dans le secteur, soit 6% de la population active régionale, plus de 40 entreprises, limitation des émissions de CO2, etc. Il estime que, pour en arriver là, le rôle de la politique de recherche et développement a été important, mais celui de la gouvernance a été essentiel.

**M. Tony Fitzpatrick** (South of Scotland Alliance), au nom du groupe des membres britanniques de la CRPM, fait part de leur inquiétude quant à la compétitivité et l'Agenda de Lisbonne. Ils craignent en effet que les mesures et les financements concernant l'emploi soient surtout destinés aux zones urbaines, au détriment des zones rurales et périphériques. Il demande à la Commissaire Hübner si elle pense que la compétitivité pourra aider la cohésion territoriale, et se demande si on ne risque pas, au contraire, d'élargir le gouffre entre villes et campagnes.

**Mme Danuta Hübner** répond aux questions posées :

- Elle apprécie l'idée de la Commission Mer Baltique de créer un groupe de travail sur l'innovation. Ceci répond selon elle à l'idée de la Commission européenne sur la politique de cohésion mais aussi sur les autres politiques, car l'innovation va bien au-delà des nouveautés technologiques.
- Sur le FEADER : Elle prendra contact avec les britanniques pour se faire une idée des problèmes concrets sur le terrain. Il n'y a, selon elle, pas de discrimination rural / urbain. Il faut seulement une coordination efficace entre les territoires : dans certains domaines, une délimitation très claire est nécessaire entre fonds ruraux et régionaux. Dans d'autres domaines, il faut faire des choix et une coordination est nécessaire sur le terrain pour vérifier qu'il n'y a pas de double emploi ou un chevauchement des fonds. Il faut penser en termes de développement durable. La différence entre l'urbain et le rural n'est plus fondamentale.
- Sur le fonds technologique : les négociations avec les Etats sont en cours et la distribution définitive sera faite par les Etats membres. Elle estime que la gestion devra être claire : il existe de nombreux fonds pour l'innovation, il faut voir ce que l'on peut faire avec chacun d'entre eux. Elle termine en indiquant qu'il y a un accord avec le gouvernement espagnol sur la nécessité d'une réserve de performance.

**M. Alberto Navarro** rappelle qu'il y a actuellement une discussion au Conseil sur 3 fonds pour l'immigration :

- Un fonds pour les frontières externes terrestres et aériennes ;
- Un fonds de retour des immigrés, financé par Bruxelles à partir de janvier 2007 ;
- Un fonds d'intégration des immigrés légaux et d'insertion dans les structures d'accueil.

### *Pause café*

**M. Michel Delebarre**, Président du Comité des Régions, souligne d'emblée l'étroitesse des liens entre la CRPM et le CdR qui se traduit notamment par l'élaboration d'un programme de travail commun et met l'accent sur la convergence de positions sur les dossiers majeurs, en particulier sur la cohésion territoriale.

Il insiste sur ce dernier point en soulignant d'une part que le CdR sera attentif à toute tentative de « détricotage » du projet de Traité sur ce point, d'autre part en indiquant que l'essentiel est non pas d'avoir nécessairement un Traité mais qu'une volonté politique suffit.

Le concept de cohésion territoriale va bien au-delà des territoires en difficulté, il s'agit aussi d'une question de gouvernance des politiques qui nous invite à repenser la subsidiarité en terme de davantage de cohérence et en s'appuyant sur le nouvel outil juridique de coopération. Le Président Delebarre propose d'unir les efforts du CdR et de la CRPM dans le cadre du dialogue territorial.

Concernant les défis auxquels les régions maritimes sont confrontées, il estime que l'initiative maritime est majeure et très positive pour le développement durable. Cette nouvelle politique doit s'inscrire dans le cadre de la politique de cohésion sans mettre en péril les fondements de la politique régionale.

Sur la préparation de la nouvelle période, M. Delebarre souligne que nous n'avons pas le droit à l'erreur et qu'il importe avant tout de démontrer la valeur ajoutée de la politique régionale car elle demeure menacée dans son existence. Pour cela il importe de renforcer les partenariats et de faire cause commune afin de contrer les tentatives de renationalisation.

Pour 2008-2009, le CdR présentera un avis de prospective dont est chargé le Président Chaves (Andalousie). Cet avis devrait s'appuyer sur une notion élargie de l'effet de levier financier, institutionnel, stratégique et intégrateur.

Il termine en soulignant que la réussite de cette politique ambitieuse demande une autre conception du budget communautaire qui devrait être d'abord défini par les dépenses nécessaires, lesquelles déterminent les besoins en termes de ressources incluant des ressources propres. Il souhaite l'aide de la CRPM dans cette réflexion.

Enfin, il indique que les nouveaux défis liés à la mondialisation présentent davantage d'opportunités que de menaces et que dans ce contexte les régions les plus fragiles devront être soutenues.

**M. Antti Mykkänen**, Secrétaire d'Etat et représentant la présidence finlandaise, précise les priorités de la présidence :

- s'assurer que la politique de cohésion soit correctement mise en œuvre et indique les défis pour l'avenir ;
- renforcer la compétitivité via l'Agenda de Lisbonne ;
- augmenter le poids de la politique de cohésion afin de répondre aux défis mondiaux.

Le savoir faire se situe dans les Régions dont il s'agit de promouvoir les bonnes pratiques dans les domaines de l'innovation et des conditions de travail notamment. Une grande implication des partenaires est nécessaire pour cela ; la question étant de savoir comment les instruments de cohésion peuvent y contribuer.

La présidence finlandaise souligne aussi l'importance des coopérations externes, notamment pour les régions frontalières. M. Mykkänen souligne enfin l'importance de la politique de voisinage et des coopérations aux frontières internes de l'UE.

Sur la politique maritime, il estime que le Livre Vert est complet et indique que la présidence finlandaise va promouvoir les débats en ciblant les questions démontrant la valeur ajoutée de l'initiative. Il termine en soulignant le besoin de l'Europe de s'ouvrir sur le monde.

**M. Adàn Martín Menis**, Président du Gouvernement des Canaries, centre son intervention sur les questions d'immigration. Il indique d'emblée que les problèmes sont d'une telle ampleur que ni les pays d'origine ni les régions qui subissent les conséquences de ces mouvements de population ne sont en mesure d'agir seuls mais qu'il s'agit d'une question de dimension européenne. Or les dispositions prises par la Commission à ce jour demeurent trop timides et constituent une réponse insuffisante.

Il identifie les besoins les plus urgents : préciser le statut d'étranger clandestin, mettre en place une politique spécifique pour les îles et réfléchir sur l'instauration de quotas répondant aux besoins des Régions en termes d'emploi.

Le besoin d'un outil de surveillance durable et efficace se fait sentir de même que la mise en place d'un plan d'action global intégrant tous les Etats concernés, toutes les causes et toutes les conséquences.

La situation actuelle est grave et se caractérise par une certaine impuissance d'agir (unanimité impossible à trouver au sein des 25). Il termine en soulignant l'absurdité d'une situation où les Régions subissent des conséquences et doivent donner des réponses sans disposer des compétences ni des moyens d'agir. Il demande aux Régions de se mobiliser et appelle le CdR et la CRPM à s'investir pleinement dans ce dossier.

**M. Derek Martin**, Directeur des affaires internationales des Pays-Bas, souligne que le point commun aux défis que nous devons affronter est leur impact sur les territoires et que la réponse à donner passe par une plus grande cohérence des politiques entre elles.

Il rappelle que des progrès sensibles ont été fait ces dernières années au niveau communautaire : stratégie de GIZC, cadres stratégiques, mise en place de l'ORATE, Livres Verts... mais que les temps de réponse sont encore trop longs par rapport à l'accélération des phénomènes auxquels l'on est confronté.

Il indique que de nouvelles initiatives politiques sont en cours dans le domaine du développement territorial avec les études de l'ORATE qui ont pour mission d'identifier les tendances et de fournir des orientations.

Que faire maintenant ? Un « agenda territorial » (document politique) est en cours de discussion afin de promouvoir la cohérence territoriale et incorporer les résultats des travaux de l'ORATE dans les rapports sur la cohésion et dans les réflexions urbaines.

Il appelle tous les acteurs à contribuer à cette démarche visant à identifier les répercussions territoriales des politiques. Il conclut par les messages suivants : l'agenda territorial est un outil vivant et dynamique dont les politiques communautaires ont besoin afin de s'adapter aux défis ; l'approche intégrée est une urgente nécessité ; les Régions doivent identifier leurs points forts dans ce contexte et la CRPM a tous les atouts pour en être la porte parole efficace.

Le Président **Martini** souhaite que les Régions de la CRPM soient associées aux travaux portant sur l'agenda territorial.

Le représentant des Asturies expose les résultats de l'étude sur l'apport des Régions aux objectifs d'emploi et de formation de la Stratégie de Lisbonne menée sous l'égide de la CRPM. Il en ressort que les Régions sont amenées à jouer un rôle de plus en plus grand et indique que les bonnes pratiques identifiées seront largement diffusées.

**M. Claudio Martini** clôture la session en faisant la synthèse des travaux de la matinée. Quatre idées émergent :

- Le rôle des Régions ;
- L'exigence de développement durable ;
- La mise en place d'une nouvelle gouvernance ;
- La promotion de la recherche et de l'innovation.

Le tout à concevoir dans une stratégie d'alliance pour animer le débat post 2013.

Notre organisation interne est-elle adaptée pour affronter les défis de l'après 2013 ? En principe oui car nous sommes suffisamment flexibles. Mais l'on doit se poser la question et donc engager un débat en interne. Cela sera fait sur la base d'un questionnaire qui sera présenté lors du Bureau politique de Florence en février 2007, dont les réponses seront présentées au Bureau politique de Podlaskie en juin 2007 et les conclusions pratiques discutées lors de l'Assemblée générale de Rome en octobre 2007.

Le Président **Martini** insiste pour que les Présidents de régions s'impliquent personnellement dans ce questionnaire.

**M. Antti Mykkänen** souligne le rôle de plus en plus important que les Régions sont amenées à jouer. Il donne l'accord de la Finlande à se joindre à la rencontre des « Amis de la cohésion » proposée par l'Espagne et la CRPM.

**M. Adàn Martín Menis** met l'accent sur la nécessité d'appliquer les politiques décidées, de réaliser que nous sommes dans un monde global et souligne l'exigence d'une politique d'immigration claire.

## **SESSION V : PRESENTATION DES NOUVELLES REGIONS MEMBRES**

---

**M. David Parsons** présente la région East Midlands - UK. Région charnière entre Londres et le nord de l'Angleterre, caractérisée par un environnement de qualité, par son milieu rural et une activité portuaire, la région présente des poches de pauvreté et un déficit de formation des travailleurs. Il compte sur la CRPM pour développer le secteur des énergies renouvelables et réussir une politique d'inclusion sociale.

**Mme Kjell-Arne Landgren** présente la région Skåne. Région la plus au sud de la Suède, associée aux régions voisines du Danemark, de l'Allemagne et de la Pologne, il s'agit d'une région très peuplée, à l'histoire riche et aux paysages offrant une grande diversité avec 300 kms de côtes. L'Assemblée élue est responsable de la santé et du développement économique, dispose d'un budget de près de 3 milliards € et coopère au sein de la mer Baltique notamment en matière de sécurité maritime.

## **SESSION 7 : DECISIONS BUDGETAIRES**

---

**MM. Yves Morvan et Jacques Boulau**, Président et Trésorier du Conseil administratif présentent les comptes.

### Comptes 2005

Ils ont été approuvés par le Bureau politique de Gozo et lors de l'Assemblée générale du Conseil administratif. L'écart est minime entre le budget voté (dont le résultat était estimé à -33000€) et sa réalisation (résultat comptable de -38575 €). Le Fonds associatif présente un montant au 31/12/2005 de 915000€. Aucune remarques ni intervention n'étant faite, le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2005 : l'Assemblée les approuve à l'unanimité.

### Point d'information sur l'exercice 2006

La réalisation du budget se déroule conformément aux prévisions. A ce stade de l'année, la projection annuelle réalisée fait état d'un total de produits (CRPM, Commissions géographiques, programmes de coopération et CVAA) de 3.238.060 € pour un total de charges de 3.124.903 €.

Après intégration des produits et charges exceptionnels et constitution des provisions nécessaires, le résultat prévisionnel est négatif (-36.498 €). Le projet de budget 2006 avait été adopté avec un résultat négatif de -35.156 €.

### Projet de budget 2007

Il se présente en continuité par rapport au budget 2006 : conformément aux décisions arrêtées lors de l'Assemblée générale de Stavanger en 2004, l'augmentation des cotisations sera égale au taux de l'inflation annuelle calculée au niveau européen soit 2,48 %. En conséquence, le barème des cotisations à la CRPM pour l'année 2007 sera le suivant :

0,009508 € par habitant

Cotisation minimum : 5.912 € pour les régions de moins de 621.760 habitants.

**M. Boulau** précise que lors de leurs Assemblées générales respectives, les commissions de l'Arc Atlantique, des Iles et de la Méditerranée ont également adopté une revalorisation de leurs cotisations sur la base du taux de l'inflation européenne.

Les postes de dépenses sont en hausse en moyenne de 2 % sauf pour les frais de déplacements pour lesquels une diminution est proposée.

Une dépense exceptionnelle est prévue : 5.000 € pour contribuer à une manifestation organisée par la Commission de la Mer du Nord ;

Une charge exceptionnelle pour la mise en œuvre de l'accord signé avec le PNUD est proposée à hauteur de 120.000 € à prélever sur le fonds de réserve pour une année uniquement.

Le projet de budget 2007 est adopté à l'équilibre avec un total de produits (CRPM, commissions géographiques, programmes de coopération et CVAA) de 2.916.270 € et un total de charges de 2.971.753 €. (adopté à l'unanimité).

Le **Président Martini** rappelle que ce projet de budget a été approuvé à l'unanimité par le Bureau politique de la veille et ouvre le débat :

**M. Angus Campbell** (Western Isles) et le représentant de l'Andalousie demandent à ce que l'on fasse figurer le PIB régional dans les documents budgétaires.

**Mme Josefina Moreno** (Murcie) demande à ce que les documents budgétaires à venir présentent le détail des dépenses de personnel, de déplacement ...

**M. Xavier Gizard** se déclare d'accord pour faire figurer le PIB régional en tant qu'élément d'information mais rappelle qu'il existe déjà un barème pour fixer le montant des cotisations et que le PIB ne rentre pas en ligne de compte dans ce calcul. Concernant la demande de Murcie, il indique que les documents financiers présentent déjà le détail des dépenses notamment dans les documents élaborés par le commissaire aux comptes.

Le représentant des Western Isles, soutenu par le Hampshire, précise que sa demande portait uniquement sur l'obtention d'un élément d'information complémentaire.

Le Président **Martini** prend note de la question et demande qu'une réflexion soit engagée sur ce point. Il soumet le projet de budget 2007 au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

## **SESSION VI : EXAMEN ET VOTE DE LA DECLARATION FINALE ET DES RESOLUTIONS**

---

**M. Patrick Anvrouin** présente les 4 amendements discutés et approuvés par le Bureau politique du 26 octobre portant sur les points 19, 20, 31 et 33 du projet de déclaration finale.

### **Observations :**

**M. Javier Morales Febles** (Canaries) indique qu'un séminaire sur l'immigration a eu lieu fin septembre ce qui a empêché de respecter les délais impartis pour présenter des amendements. Il demande si l'on peut introduire une référence aux résultats de ce séminaire dans le projet de Déclaration Finale.

Le Président **Martini** demande s'il y a une objection de principe à la prise en compte d'un tel amendement ?

**Mme Christel Liljeström** (Itä-Uusimaa) ainsi que le représentant de Aberdeenshire se déclarent en faveur du respect des procédures ; retenir un tel amendement risquerait de créer un précédent dangereux. Il est proposé de renvoyer cette question au Bureau politique de Florence en février 2007.

Le représentant des Canaries accepte de reporter sa demande au BP de Florence et informe l'Assemblée que les informations sur l'immigration sont disponibles dans les dossiers des participants.

Le président **Martini** soumet le projet de déclaration finale au vote : il est adopté à l'unanimité.

### **Résolutions présentées par les Commissions géographiques :**

Quatre projets de résolution sont soumis au vote de l'assemblée.

- Projet de résolution sur les enjeux de la politique maritime dans les régions de la mer Baltique et de la mer du Nord ;
- Projet de résolution sur la Politique de la dimension septentrionale pour 2007 et au-delà ;
- Projet de résolution sur la pêche portant sur les cantonnements et les zones protégées ;
- Projet de déclaration de la Commission Inter méditerranéenne.

Le Président **Claudio Martini** propose que le projet de Déclaration présenté par la Commission inter-méditerranéenne soit retiré.

Cette proposition est approuvée par l'Assemblée.

Il indique par ailleurs qu'une nouvelle procédure sur les résolutions sera proposée au Bureau politique de Florence visant à ne soumettre au vote de l'Assemblée générale que les textes approuvés en totalité par le Bureau politique.

Il soumet ensuite les trois autres projets de résolution au vote : elles sont toutes les trois approuvées par l'Assemblée à l'unanimité.

#### **SESSION VIII : PRESENTATION ET VOTE D'UN AMENDEMENT A LA CHARTE ORGANISATIVE**

---

Le Secrétaire général présente un projet d'amendement portant sur le point 11.2a de la Charte relatif au financement. Il s'agit de rétablir un plafond facultatif au montant des cotisations qui devra faire l'objet d'un examen au cas par cas par le Bureau politique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **SESSION IX : PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

---

Les prochaines AG de la CRPM se tiendront respectivement dans les régions suivantes :

- 2007 : Madame Cinzia Felci, au nom du Président Marazzo confirme que l'Assemblée générale 2007 se tiendra dans la région Lazio, à Rome, du 17 au 19 octobre ;
- 2008 : Monsieur Jean-Michel Arrivé, au nom du Président Rousset, invite la CRPM dans la région Aquitaine (FR) pour l'Assemblée générale 2008 ;
- 2009 : la région de Västra Götaland en Suède invite pour l'Assemblée générale de 2009.

Le Président **Martini** clôture l'Assemblée générale en se félicitant de la qualité des travaux et en remerciant les participants.